

# L'EMPLOI D'ABORD

Quelles réalités  
pour les personnes  
les plus vulnérables?

**Cherbourg-en-Cotentin**

**09 & 10  
OCTOBRE  
2023**

Cité de la Mer  
Gare Maritime Transatlantique  
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN



Fédération  
des acteurs  
de la solidarité  
**NORMANDIE**



La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. Elle lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

En Normandie, la Fédération regroupe aujourd'hui **près de 40 associations et organismes de solidarité** ayant des domaines d'intervention variés : Action de prévention - Veille sociale - Hébergement, logement - Formation, emploi, insertion par l'activité économique - Mobilité - Soins, santé, addictions - Protection de l'enfance, parentalité, petite enfance, ... Concrètement, la Fédération Normandie met en œuvre, à l'échelle régionale et départementale, les actions suivantes :

## L'animation et l'accompagnement du réseau, à travers :

Des commissions thématiques permettant la rencontre de tous les acteurs de la Fédération que sont les directions, les intervenants sociaux, les personnes accompagnées, les bénévoles, pour :

- Être informé ;
- Echanger sur les pratiques existantes et découvrir des initiatives innovantes ;
- Co-construire et mutualiser ;
- Construire ou contribuer à l'élaboration de positions communes.

En 2022, 6 commissions sont animées : Violences Intrafamiliales, Emploi, Réfugiés/Migrants, Intervention Sociale, SIAO – Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, Hébergement/Logement.

Des délégations départementales animées par les Délégués Départementaux, en lien avec la Directrice Régionale, dont les objectifs sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;
- Être force de propositions et/ou décider de positions et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales.

Les Délégations Départementales sont le relais des travaux sur le territoire.

Des formations spécifiques au secteur.

## La représentation du réseau dans différentes instances et groupes de réflexion

### La participation des personnes accueillies et accompagnées, principe incontournable mis en œuvre au quotidien :

- La participation à la gouvernance de la FAS Normandie avec la présence de trois personnes accompagnées au sein du Conseil d'Administration dont deux personnes au sein du Bureau ;
- La co-construction avec la participation des personnes accompagnées à l'ensemble des travaux, commissions, journées thématiques, réunions départementales ;
- La contribution des personnes en situation de précarité à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, dans le cadre du Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA), accompagné et porté par la Fédération ;
- L'accompagnement et le développement de la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances, notamment dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental de la Manche.



## La définition des vulnérabilités (extrait de l'étude du CREDOC - Février 2020)

Du handicap à la pauvreté, de la précarité professionnelle à la relégation territoriale, une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), publiée en février 2020, dresse un état des lieux des différentes fragilités. Deux Français sur trois souffrent d'au moins une source de vulnérabilité.

L'étude répertorie six causes de vulnérabilités :

- La pauvreté monétaire (niveau de vie du foyer) ;
- Le handicap (participation limitée aux activités et à la vie en société) et la santé dégradée (due notamment au vieillissement de la population et aux attentes des plus jeunes) ;
- La relégation territoriale : sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics (absence d'équipements, par exemple) ;
- L'isolement social et la solitude (isolement relationnel des personnes âgées et des chômeurs, notamment) ;
- La précarité professionnelle (hausse des contrats courts et des travailleurs pauvres, chômage) ;
- Le mal-logement (peu d'offres, défauts de confort, précarité énergétique, prix élevé).

L'enquête sur les conditions de vie a permis de comprendre comment les différentes fragilités se combinent entre elles, aggravant alors le mal-être des populations. L'analyse des données recueillies a révélé six groupes de populations :

- Deux groupes ayant un unique problème lié soit à la santé (handicap ou état de santé dégradé, 15%), soit à un problème d'emploi (chômage, sous-emploi ou précarité) ;
- Quatre groupes présentant un cumul des difficultés : pauvreté associée parfois à des problèmes d'emploi ou de santé, mal-logement souvent cumulé avec des problèmes de santé, de pauvreté ou d'emploi, isolement social associé à la pauvreté, aux problèmes de logement ou d'emploi, relégation territoriale fréquemment associée à la pauvreté, aux problèmes de logement et la santé.

La sur-représentation des femmes se retrouve également au sein des groupes combinant des difficultés de mal-logement, d'emploi, de santé ou de pauvreté. Ces vulnérabilités touchent aussi beaucoup de couples avec enfants.

## L'emploi et la précarité en France

Les personnes accueillies et accompagnées par les associations et organismes adhérents à la Fédération des acteurs de la solidarité sont toutes concernées par l'insertion professionnelle et le retour à un emploi durable.

Avant la crise sanitaire, il existait 2,6 millions de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an. Le chômage de longue durée prive les personnes de ressources financières mais aussi d'un sentiment d'utilité et de liens sociaux. Il fait courir un risque d'exclusion progressif, qui diminue d'autant les chances de retour à l'emploi que s'y ajoute la frilosité des employeurs à recruter une personne ayant connu une longue période de chômage, les personnes au chômage étant souvent considérées comme responsables de leur sort.

**La Fédération des acteurs de la solidarité défend le droit à l'emploi, le principe que tout le monde est employable et qu'il faut mobiliser toutes les énergies pour lever les freins à l'activité professionnelle.**

La France est confrontée à un chômage structurel : nombreux aller-retours entre travail et chômage, travailleurs pauvres, chômage de longue durée, problème d'entrée sur le marché du travail des jeunes, ... auxquels s'ajoute, dans certains secteurs, une inadéquation entre l'offre d'emploi et les qualifications des demandeurs.

**Ces difficultés d'accès à un emploi constituent aujourd'hui la première source de précarité et d'exclusion.**



**La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie anime depuis plusieurs années une commission régionale sur l'emploi**, dont l'objet est d'échanger sur les différents modes d'accompagnement à l'insertion professionnelle et de repérer les initiatives régionales. Plusieurs sujets sont au cœur des échanges : le programme SEVE Emploi, la formation ETAIE, la plateforme de l'Inclusion, les programmes Convergence et Premières Heures en Chantier, les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active...

Aujourd'hui, la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie est amenée à se questionner sur plusieurs problématiques :

- Les dispositifs traditionnels de l'Insertion par l'Activité Economique deviennent-ils réservés à « une élite parmi les exclus », aux moins éloignés de l'emploi, en raison notamment de critères de sélection qui se mettent en place pour répondre aux enjeux financiers, proches de la lucrativité de l'entreprise ? Cette réflexion éthique requestionne à la fois les modèles et l'évolution des publics. La hauteur de la marche n'est-elle pas trop importante entre les attendus des SIAE et les réalités des publics accompagnés ?
- Comment renforcer les passerelles entre l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social global ? Les personnes les plus vulnérables rencontrent des problématiques multiples : emploi, logement, santé, sortie de détention, parcours migratoire... Comment adapter l'accompagnement vers et dans l'emploi ? Comment valoriser les compétences et faire émerger les objectifs d'emploi ?
- Quelle est la place du droit commun et le rôle des entreprises dans la construction de ces parcours ?
- Les modalités d'accès et de maintien en emploi durable sont-elles adaptées à des publics en situation de vulnérabilités ?

Pour répondre à l'ensemble de ces problématiques, le Conseil d'Administration de la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a missionné la commission Emploi pour organiser un colloque.

Les objectifs sont les suivants :

1. Partager les réalités de l'ensemble des acteurs (personne concernée, intervenant social, association, entreprise, service public...) pour s'interroger collectivement sur les leviers permettant le retour à une activité professionnelle ;
2. Se mobiliser pour renforcer les coopérations entre acteurs et tendre vers l'emploi durable ;
3. Co-construire et proposer des pistes de solutions pour favoriser l'emploi pour tous.

Ainsi, ce colloque s'intitule :

## **L'emploi d'abord : quelles réalités pour les personnes les plus vulnérables ?**



## Jour 1 : 13h00 - 18h00

*Introduction*

**Contexte général sur la politique de l'emploi et focus sur la région Normandie**

---

**Conférence de David BOURGUIGNON sur la stigmatisation des personnes sans emploi**

---

**Témoignages : réalités et attentes des personnes concernées.**

---

**Table-ronde – AAVA, ateliers protégés, TAPAJ, Premières Heures en Chantier... : en quoi ces dispositifs complètent ou réinterrogent l'Insertion par l'Activité Economique traditionnelle ?**

---

*Cocktail – verre de l'amitié*

## Jour 2 : 09h00 - 16h00

*Introduction de la journée*

---

**Table-ronde - Répondre au défi de l'emploi pour tous, quelles coopérations entre les acteurs ?**

---

**Ateliers de co-construction et propositions des pistes de solutions**

*Pause déjeuner*

**Restitution des ateliers**

---

**Conférence sur les solutions innovantes**

---

*Conclusion et clôture*

*\*Pré-programme en cours d'élaboration et donc susceptible d'être modifié.*



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**NORMANDIE**

Immeuble ALPHA - Bureau 112  
9 rue Georges Braque  
76 000 ROUEN

Téléphone : 09.88.31.62.31

Courriel : [accueil.normandie@federationsolidarite.org](mailto:accueil.normandie@federationsolidarite.org)